

DIRECTIVES PROVISOIRES COVID-19

EN CAS DE CONTRADICTION AVEC LE RÈGLEMENT DU CLUB, LES PRÉSENTES DIRECTIVES FONT FOI.

OUVERTS

- L'ENSEMBLE DES COURTS
- LE RESTAURANT ET LA TERRASSE
- LA BOUTIQUE
- LES TOILETTES
- LE MUR
- LES ESPACES VERTS

FERMÉS

- LES VESTIAIRES
- LES DOUCHES
- LES PLACES DE JEU

Un accès unique aux vestiaires sera possible pour récupérer des affaires laissées dans le casier avant la fermeture.

PROCÉDURE OBLIGATOIRE POUR JOUER

LES COURS PRIVÉS ET COLLECTIFS ONT UNE PROCÉDURE DISTINCTE

RÉSERVER AU PLUS TÔT 48 HEURES À L'AVANCE EN APPELANT LE 022 735 53 50

SE PRÉSENTER AU SECRÉTARIAT 5 MINUTES AVANT L'HEURE DE JEU

DÉSINFECTION DES MAINS

QUITTER LE COURT 5 MINUTES APRÈS L'HEURE DE JEU

DÉSINFECTION DES MAINS

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DE JEU

- UN MAXIMUM DE 4 PERSONNES (+ 1 PROFESSEUR) EST AUTORISÉ PAR TERRAIN DE JEU.
- TOUTES LES PERSONNES DOIVENT ÊTRE ANNONCÉES LORS DE LA RÉSERVATION (OBLIGATION DE « CONTACT TRACING »).
- TOUTES LES PERSONNES FIGURANT SUR UNE RÉSERVATION DOIVENT SE PRÉSENTER AU SECRÉTARIAT.
- LA DÉSINFECTION DES MAINS EST OBLIGATOIRE AVANT ET APRÈS LE JEU.
- IL N'EST PAS POSSIBLE DE FIGURER SUR UNE NOUVELLE RÉSERVATION TANT QUE LA PRÉCÉDENTE N'EST PAS JOUÉE.
- LES INVITATIONS DE NON-MEMBRES TCG SONT PROVISOIREMENT SUSPENDUES.
- LES POUBELLES SONT FERMÉES. LES MEMBRES DOIVENT EMPORTER LEURS DÉCHETS AVEC EUX EN QUITTANT LE COURT.
- LES PORTAILS D'ACCÈS AUX COURTS DOIVENT DEMEURER ENTROUVERTES POUR NE PAS TOUCHER LES POIGNÉES.
- LA DISTANCIATION DE 2M ET L'INTERDICTION DE SE REGROUPER À PLUS DE 5 PERSONNES DEMEURENT EN VIGUEUR.
- LES BANCS ET CHAISES DES COURTS SONT DISTANCÉS ET NE DOIVENT EN AUCUN CAS ÊTRE DÉPLACÉS.
- POUR DES RAISONS SANITAIRES ÉVIDENTES, LE SERVICE DE LINGE EST SUSPENDU JUSQU'À NOUVEL ORDRE.
- IL EST RECOMMANDÉ DE JOUER AVEC DES BALLES NEUVES LORS DE CHAQUE NOUVELLE PARTIE ET DE MARQUER SES BALLES AFIN DE NE TOUCHER QUE CELLES-CI PENDANT LE JEU. DES MARQUEURS SONT À DISPOSITION DES MEMBRES.

LES MEMBRES PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES DE MALADIE NE SONT PAS AUTORISÉS À SE PRÉSENTER AU CLUB

PROTOCOLE SANITAIRE DU CLUB

RESTAURANT

- DÉSINFECTION RÉGULIÈRE DES CHAISES ET DES TABLES.
- TABLES DE 4 PERSONNES MAX (SAUF PARENTS/ENFANTS).
- DISTANCE DE 2 MÈTRES MINIMUM ENTRE LES TABLES.
- LE PERSONNEL PORTE DU MATÉRIEL DE PROTECTION EN TOUT TEMPS.

INSTALLATIONS

- DÉSINFECTION RÉGULIÈRE DES INSTALLATIONS DE JEU ET DES WC.
- DÉSINFECTANTS DES MAINS DISPONIBLES SUR TOUS LES COURTS.
- LE PERSONNEL EST LIBRE DE PORTER DU MATÉRIEL DE PROTECTION.
- LE PERSONNEL PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES DE MALADIE DOIT RESTER À LA MAISON.

BOUTIQUE

- DÉSINFECTION RÉGULIÈRE DE LA BOUTIQUE.
- 1 PERSONNE MAXIMUM À LA FOIS.
- LE PERSONNEL EST LIBRE DE PORTER DU MATÉRIEL DE PROTECTION.
- LE PERSONNEL PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES DE MALADIE DOIT RESTER À LA MAISON.

LE BALISAGE ET LE MARQUAGE DE CHEMINEMENT DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS EN TOUT TEMPS !